

# Vico : l'Etat se veut rassurant le collectif persiste à bloquer

La réunion de la commission de suivi du centre d'enfouissement n'a pas permis de lever toutes les craintes des membres de Pà un Pumonte pulitu. Une demande d'additif au protocole actuel a été formulée hier soir

**A**u terme d'une journée marathon, hier, la décision des membres du collectif Pà un Pumonte pulitu est tombée dans la soirée. Le blocage du centre d'enfouissement de Vico se poursuit. À la clé une demande, qui doit être formulée par courrier. À savoir que la pré-

fecture et le Syvadec acceptent de signer un additif au protocole actuel, afin de confirmer que le projet de second casier est définitivement abandonné, mais aussi qu'aucuns travaux préparatoires, ni opérations "pouvant s'apparenter à des travaux préparatoires" ne seront conduits à

l'avenir. Une requête qui peut paraître très pointilleuse, mais qui fait, en fait, écho aux craintes ayant amené le collectif à bloquer à nouveau le site, lundi dernier. Plus tôt dans la journée, la réunion mensuelle du comité de suivi du site d'enfouissement s'était

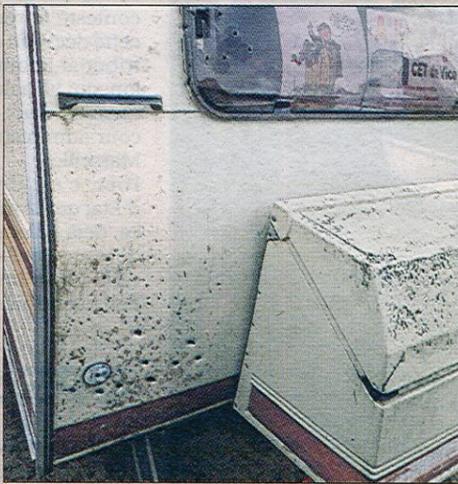
tenue à Vico. Un rendez-vous initialement programmé le 17 février, mais qui avait été avancé de quelques jours en raison des événements. Face aux membres du collectif, le secrétaire général de la préfecture, Jean-Philippe Legueult, Catherine Luciani, la directrice du Syvadec, mais aussi la directrice régionale adjointe de la Dreal, une représentante du bureau de l'environnement et de l'aménagement (le pendant juridique de la Dreal) et, enfin, Dominique Marcelli, l'exploitant du site d'enfouissement. D'emblée, une tension palpable. Durant cette réunion matinale, des membres du collectif ont en effet laissé éclater leur colère à plusieurs reprises. Parmi les griefs et accusations exprimés, la crainte du second casier, étayée par le fait que de la terre soit retirée sur son emplacement théorique, l'absence de contrôle sur ce qui est déversé dans le casier actuel ou le saupoudrage de terre au lieu d'un véritable recouvrement des déchets... Du côté de l'État, comme de l'exploitant, la volonté de transparence a été manifeste. Assortie d'explications techniques destinées à rassurer. L'occasion d'entendre parler de l'obligation de creuser en profondeur pour



À l'entrée du site les échanges ont été musclés entre la directrice du Syvadec et des membres du collectif. / PHOTOS PASCALE CHAUVEAU

## Des tirs contre la caravane du collectif

Vers 12 h 30, alors que les participants de la commission de suivi arrivaient sur le site du centre d'enfouissement pour une visite de terrain, l'ambiance sur place était pour le moins explosive. Quelques minutes plus tôt, des membres du collectif venaient de découvrir que des coups de feu avaient été tirés dans la nuit, vraisemblablement à la chevrotine, sur la caravane garée devant les grilles où ils s'abritaient habituellement. Tandis que les intervenants de la commission, qui n'étaient pas informés des faits, se rendaient directement en voiture sur les hauteurs du site, Catherine Luciani, la directrice du Syvadec, qui arrivait à pieds, a été violemment prise à parti. "Ce qui est arrivé est de votre faute ! Vous faites monter la pression et envenimez les choses", s'est-elle entendue signifier. Cette dernière a néanmoins gardé son calme et a répondu point par point aux questions qui lui étaient posées. Les esprits ont fini par se calmer. Reste l'incompréhension face à cet acte qui aurait pu prendre une autre tournure si quelqu'un avait dormi dans la caravane.



Des impacts de chevrotines ont été découverts sur la caravane utilisée par le collectif. P.C.

maintenir le dôme de remblai, des efforts des employés du site pour enlever, quand ils le peuvent, les pneus et autres produits électroménagers pour les mettre au bord de la fosse, ou du saupoudrage de terre au quotidien pour éviter les nuisances olfactives, puis de l'application d'une vraie couche de recouvrement en chaque fin de semaine... Et le secrétaire général de rappeler que deux documents engagent

la parole de l'État : le protocole signé par le préfet et le collectif, ainsi que l'arrêté préfectoral demandant à l'exploitant de recouvrir quotidiennement les déchets pour limiter les nuisances olfactives. "Je vous demande un minimum de confiance vis-à-vis de la parole du préfet !" a-t-il lancé. Une confiance qui n'était pas encore tout à fait acquise hier soir...

Pascale CHAUVEAU